



Mairie de NANTEAU SUR LUNAIN 77710

☎ : 01.64.29.00.20.

Mail : mairie-nanteau@orange.fr

🖥 : www.nanteau-sur-lunain.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Arrondissement de Fontainebleau

Canton de Nemours

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023 – 19H

NUMÉRO	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
38/2023	BOULANGERIE LA NANTELLIENNE – DEMANDE PAR LES FUTURS REPRENEURS D'UNE AIDE FINANCIERE A LA MAIRIE POUR LA REPRISE DU FOND DE COMMERCE DE LA BOULANGERIE Le Maire ne prend pas part au vote	Approuvé à l'UNANIMITÉ
39/2023	BORNES ELECTRIQUES – STATIONS-E – DEMANDE L'INSTALLATION D'1 BORNE DE RECHARGE ET D'1 MÂT POUR OPÉRATEUR TÉLÉCOM RUE DE LORREZ LE BOCAGE	1 Voix POUR 10 Voix CONTRE 2 Abstentions
40/2023	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022	Approuvé à l'UNANIMITÉ
41/2023	RENOUVELLEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE DES LYCÉENS HABITANTS A NANTEAU SUR LUNAIN – ANNÉE 2023/2024	Approuvé à l'UNANIMITÉ
42/2023	VOTE DU PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2024	Approuvé à l'UNANIMITÉ

Affiché le 19/09/2023

A partir du 1^{er} juillet 2022, les comptes rendus de réunion sont remplacés par des procès- verbaux.

Ce qui change : Suite à la 1^{er} réunion du conseil municipal :

- Délibération signée par le maire et la secrétaire de séance
- Liste des délibérations indiquant le vote pour chacune à afficher sur les panneaux
- Délibérations mises à disposition en version papier au public

A la 2^{ème} réunion du conseil municipal :

- Procès-verbal de la 1^{ère} réunion : Il doit être approuvé par le conseil municipal puis signé par le maire et la secrétaire de séance et mis sur le site internet de la commune. Il peut être affiché également sur les panneaux.
- Un exemplaire papier sera mis à la disposition du public en mairie
- Puis procédure identique à la 1^{ère} réunion

